

Envie d'agir pour l'océan et de contribuer aux sciences marines de demain ? Rejoignez le nouveau comité des parties prenantes de l'Ifremer.

Parce que nous sommes tous concernés par les enjeux liés à l'océan, l'Ifremer ouvre ses portes aux entreprises, salariés et artisans du secteur maritime, associations et ONG, citoyens et collectivités en les invitant à rejoindre la gouvernance de l'institut à travers son comité des parties prenantes (CPP). Au sein de cette nouvelle instance, l'institut veut donner voix au chapitre à tous les acteurs de la société civile. Objectif : permettre à l'institut d'anticiper et de mieux répondre aux attentes de la société vis-à-vis des sciences marines. Vous êtes intéressé et vous imaginez pouvoir y contribuer ? Candidatez !

S'OUVRIRE PLUS ENCORE À LA SOCIÉTÉ EN QUÊTE DE SCIENCES




« À l'aube de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), je souhaite que l'Ifremer soit, en tant qu'institut de référence en sciences océaniques, le garant d'une science belle, utile et partagée, déclare François Houllier, PDG de l'Ifremer. La recherche obéit à des canons déontologiques particuliers mais se doit d'être ouverte à la société, au-delà des seuls initiés, tout particulièrement sur un sujet tel que l'océan, bien commun dont l'humanité a la responsabilité en partage ».

En ouvrant les portes de l'institut à des acteurs investis dans le maritime en raison de leur profession, de leur engagement associatif ou citoyen, l'Ifremer veut intégrer la dimension sociétale comme une composante essentielle de ses programmes de recherche. Inscrite dans les documents stratégiques de l'établissement – le [projet d'institut à l'horizon 2030](#) et le [contrat d'objectifs et de performance 2019-2023](#) – cette volonté d'être en prise avec la société s'est d'abord traduite par la signature d'une [charte d'ouverture à la société](#), conjointement avec 7 autres établissements scientifiques. Elle franchit aujourd'hui un

Contact presse

Julie Danet /
Arthur de Pas
06 07 84 37 97
06 49 32 13 83
presse@ifremer.fr

www.ifremer.fr

 [Ifremer_fr](#)
 [ifremer.fr](#)
 [ifremer_officiel](#)

nouveau palier avec la création du comité des parties prenantes.

Les 4 priorités d'actions du comité des parties prenantes de l'Ifremer :

- Être à l'écoute de l'ensemble des parties prenantes concernées par les activités de l'Ifremer pour mieux anticiper et comprendre leurs besoins et leurs attentes,
- Prendre en compte ces attentes dans la conduite de ses activités et ajuster en conséquence la stratégie de l'Institut,
- Réduire le risque de méconnaître ou mésestimer les préoccupations ou savoirs propres des parties prenantes concernées par les activités de l'Ifremer,
- Recueillir des données et informations détenues par les parties prenantes, notamment dans le cadre de la production d'avis et de recommandations.

Sont particulièrement recherchées les personnes issues de la société civile qui pourront contribuer aux travaux du CPP :

- Par leur connaissance des préoccupations sociétales relatives à l'océan, aux mers et aux milieux côtiers,
- Par leur connaissance des territoires littoraux, de leur population et des politiques publiques maritimes qui les touchent,
- Par leur connaissance et leur expérience des démarches participatives,
- Par leur expérience des relations entre sciences, politiques publiques et société.

Le comité sera composé de 20 membres maximum, nommés pour une durée de 5 ans.

QUI PEUT CANDIDATER ?




Toute personne qui cultive des liens forts avec l'océan peut présenter sa candidature au sein de l'un des 5 collèges définis :

- Le collège des associations et ONG : associations de protection de la nature, ONG environnementales et associations pour le développement de la culture scientifique et technique et de l'esprit critique,
- Le collège des entreprises et artisans du monde maritime : acteurs socioprofessionnels et entreprises, notamment PME, impliqués dans les différentes filières maritimes,
- Le collège des élus et représentants des territoires : élus issus des collectivités territoriales, de la représentation nationale et du Parlement européen,
- Le collège des marins et travailleurs du maritime : organisations représentatives des salariés du secteur maritime (marins...),
- Le collège des citoyens engagés à titre individuel sur les défis relatifs à l'océan, aux mers et aux activités maritimes (skippeurs professionnels, militants engagés dans des démarches de sensibilisation).

Contact presse

Julie Danet /
Arthur de Pas
06 07 84 37 97
06 49 32 13 83
presse@ifremer.fr

www.ifremer.fr

 Ifremer_fr
 ifremer.fr
 ifremer_officiel

Les candidatures seront analysées par un comité de sélection, réuni par l'Ifremer en juillet 2021, et composé de grands témoins du monde maritime et de membres du conseil

d'administration de l'Institut. L'installation du comité des parties prenantes sera effective dès septembre 2021.

Clôture des candidatures : le 27 juin 2021

[En savoir plus et candidater](#)

À PROPOS

Reconnu dans le monde entier comme l'un des tout premiers instituts en sciences et technologies marines, l'Ifremer s'inscrit dans une double perspective de développement durable et de science ouverte. Il mène des recherches, innove et produit des expertises pour protéger et restaurer l'océan, exploiter ses ressources de manière responsable et partager les connaissances et les données marines afin de créer de nouvelles opportunités pour une croissance économique respectueuse du milieu marin.

Présents sur toutes les façades maritimes de l'hexagone et des outremer, ses laboratoires sont implantés sur une vingtaine de sites dans les trois grands océans : l'océan Indien, l'Atlantique et le Pacifique. Pour le compte de l'Etat, il opère la Flotte océanographique française au bénéfice de la communauté scientifique nationale. Il conçoit ses propres engins et équipements de pointe pour explorer et observer l'océan, du littoral au grand large et des abysses à l'interface avec l'atmosphère.




Ouverts sur la communauté scientifique internationale, ses 1500 chercheurs, ingénieurs et techniciens font progresser les connaissances sur l'une des dernières frontières inexplorées de notre planète ; ils contribuent à éclairer les politiques publiques et à l'innovation pour une économie bleue durable. Leur mission consiste aussi à sensibiliser le grand public aux enjeux maritimes.

Fondé en 1984, l'Ifremer est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), dont le budget annuel avoisine 240 millions d'euros. Il est placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), de la Transition écologique (MTE), de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) et de la Mer (MiMer).

Contact presse

Julie Danet /
Arthur de Pas
06 07 84 37 97
06 49 32 13 83
presse@ifremer.fr

wwz.ifremer.fr

 [Ifremer_fr](#)
 [ifremer.fr](#)
 [ifremer_officiel](#)